

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

INTITULE DU POSTE

Gestionnaire Santé Publique

Famille professionnelle : Santé

Emploi-type : Gestionnaire administratif et budgétaire (SAN-90-A)

Niveau d'emploi : Catégorie B ou niveau 4-5a CCN

Cotation RIFSEEP : groupe 3

AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Site : Siège Lyon ☐ Siège Clermont-Ferrand ☐ Délégation départementale ☒

Délégation départementale du CANTAL - Aurillac

Pôle : Pole Prévention et Gestion des Risques Sanitaires

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION

Enjeux/Missions du service d'affectation

Missions de la structure :

L'ARS a trois grandes missions :

- **Réguler l'offre de santé** dans les secteurs ambulatoire, hospitalier et médico-social : pour une meilleure répartition de l'offre sur le territoire, pour assurer des soins et des prises en charges médico-sociales sûres et de qualité, pour une meilleure utilisation des ressources et la maîtrise des dépenses, en contribuant avec l'Assurance maladie à la gestion du risque assurantiel.
- **Gérer les urgences sanitaires** : contribuer à la gestion des crises sanitaires, sous la responsabilité des Préfets de départements, organiser la veille et la sécurité sanitaire ainsi que l'observation de la santé.
- **Développer la prévention** : assurer le développement des actions de prévention et de promotion de la santé, ainsi que participer à la prise en charge de la santé au travail, prévenir les risques pour la santé liés à l'environnement

Missions de la délégation et du service :

La délégation départementale du Cantal constitue l'échelon départemental de l'action de l'ARS. En lien avec les directions opérationnelles, la délégation stratégie et performance et la MIVAIC, elle exerce les missions suivantes :

- **les missions exercées sous l'autorité du préfet** : prévention des risques sanitaires liés à l'environnement, mise en œuvre des dispositions sur les soins psychiatriques sans consentement, application du règlement sanitaire départemental, procédures d'alertes sanitaires et participation au centre opérationnel départemental (COD).
- **le suivi de la réglementation générale** : mise en œuvre des actes de gestion et d'application des différentes réglementations issues du code de la santé publique, organisation et suivi des examens et stages, enregistrement des professionnels de santé et veille statutaire relative aux personnels de la fonction publique hospitalière et médico-sociale.

- **l'animation territoriale** : elle est garante de la territorialisation des politiques et des thèmes définis par le projet régional de santé et assume l'animation au sein des territoires des thématiques relevant du champ de compétence de l'Agence. Notamment, elle propose et négocie les contrats locaux de santé et met en œuvre à l'échelon territorial adapté les différents programmes du PRS.
- **la régulation territoriale** : elle assure la régulation territoriale pour les secteurs hospitalier et médico-social et apporte notamment sa contribution à l'allocation de ressources, selon la répartition des tâches fixées avec les directions opérationnelles, à la contractualisation avec les établissements sanitaires et médico-sociaux, ainsi qu'à l'analyse des activités.

Elle participe également aux missions d'inspection et de contrôle notamment de premier niveau, selon le programme annuel prévu par la MIVAIC et contribue, pour ce qui la concerne, à l'élaboration des politiques régionales.

La délégation départementale du Cantal comprend :

- une cellule fonctions supports,
- un pôle prévention et gestion des risques sanitaires,
- un pôle de l'offre de soins et de coordination de l'animation territoriale,
- un pôle de l'offre médico-sociale.

Le pôle prévention et gestion des risques sanitaires est chargé de la prévention, des plans de secours et d'alerte et des questions traitées par délégation du préfet au directeur général de l'ARS. Il se compose de 3 unités :

- Santé-Environnement
- Prévention et promotion de la santé
- Veille - Alertes

Effectif du service : 10

DESCRIPTION DU POSTE

Appui administratif aux 3 unités du pôle avec notamment l'accueil et l'orientation du public et des partenaires.

Santé – Environnement :

- EDCH, eaux de baignades : intégration des résultats d'analyses dans la base nationale SISE, édition et envoi des bulletins d'analyse
- Suivi CODERST (archivage, répertoire)

Veille et gestion des alertes sanitaires :

- Traitement des certificats de décès
- Manifestations sportives : avis dématérialisés
- Participation à la mise à jour des plans d'urgence
- Participation à la gestion des signaux d'alerte

Prévention et promotion de la santé :

- Contribution à l'instruction et au suivi des dossiers

Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.

Spécificités du poste / Contraintes :

- Mobilisation possible en appui pour la gestion des situations sanitaires exceptionnelles
- Contribution au remplacement de la secrétaire de direction de la Délégation Départementale pendant les périodes de congés et autres absences.

Partenaires institutionnels :

- Au niveau de l'ARS : les directions métiers, les missions d'appui
- Au niveau local : les collectivités territoriales, la préfecture et les représentants des services de l'Etat, les gestionnaires d'établissements

COMPETENCES REQUISES

Connaissances				
	Niveau de mise en œuvre			
E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau 1)	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Politiques sanitaires			x	
Organisation et fonctionnement général des structures partenaires		x		
Gestion budgétaire et comptable				x
Savoir-faire				
	Niveau de mise en œuvre			
E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau 1)	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Ecoute, accompagnement et conseils aux structures partenaires		x		
Aptitudes à la réalisation de diagnostics et d'analyses			x	
Organisation et planification des activités et des échéances		x		
Techniques rédactionnelles administratives			x	
Savoir-être				
Faire preuve de rigueur et d'adaptation				
Travail en équipe				

POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION

Lien hiérarchique :

- Missions exercées sous la responsabilité de l'Ingénieur du Génie Sanitaire responsable du pôle prévention et gestion des risques sanitaires